PREAMBULE

Le présent document (les « CGV ») définit les conditions applicables aux ventes conclues entre la société SUD MENUISERIE (la « Société ») et les clients professionnels (le(s) « Client(s) ») qui achète(nt) un ou plusieurs produits proposés à la vente par la société SUD MENUISERIE (le(s) « Produit(s) »), que la vente se soit effectuée directement auprès de la Société ou à la suite d'une demande de Devis formulée sur le site internet de la Société.

Le Client et la Société sont ci-après dénommées individuellement la « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ».

1. **DEFINITIONS**

Client : désigne toute personne physique majeure ou personne morale, capable juridiquement, qui achètera des Produits à la Société, directement auprès de la Société. Le Client agit nécessairement à des fins qui entrent dans le cadre de son activité professionnelle ; à ce titre, le Client sera nécessairement qualifié de « professionnel » au sens du code de la consommation et ne peut en aucun cas être assimilé à un « consommateur » au sens du même code ;

Commande: désigne la commande de Produits passée par un Client auprès de la Société; aucune Commande ne peut être prise directement sur le Site qui est un site non marchand et destiné uniquement à la présentation des Produits;

Compte : désigne le compte personnel crée par le Client sur le Site ;

Conditions Générales d'Utilisation ou CGU: désigne le document contractuel contenant les conditions d'utilisation du Site par les Clients ;

Contrat: désigne l'ensemble contractuel entre la Société et le Client conclu en vue de l'exécution d'une Commande, incluant les présentes CGV et le Devis accepté par le Client. En cas de divergence entre ces différents documents, le Devis prévaudra sur les CGV;

Délai de Livraison : désigne la période entre la date de Validation de la Commande et la date de la Livraison de la Commande au Client ; le Délai de Livraison est donné à titre indicatif ;

Devis : désigne la proposition tarifaire adressée au Client à la suite d'une demande de Devis formulée par le Client auprès de la Société ; les plans établis par la Société conformément aux mesures indiquées par le Client font partie intégrante du Devis ;

Données Personnelles : désigne les données à caractère personnel permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique au sens de la réglementation en vigueur ;

Fiche-produit : désigne la fiche de présentation du Produit communiquée au Client par la Société éventuellement par l'intermédiaire du Site ;

Frais de Livraison : désigne le coût des frais engagés par le Client pour acheminer la Commande à l'adresse de Livraison indiquée par le Client ;

Livraison: désigne la réception du Produit par le Client, matérialisée par l'établissement d'un procès-verbal de livraison, d'enlèvement ou tout autre document ayant la même finalité;

Mode de Livraison : désigne tout mode de livraison disponible au moment de la Commande ;

Partie : désigne la Société et/ou le Client ;

Politique de Confidentialité: désigne le document contractuel qui expose les engagements de la Société en matière de traitement des Données Personnelles des Clients utilisateurs du Site;

Prix: désigne la valeur unitaire d'un Produit; cette valeur s'entend toutes taxes comprises;

Produit : désigne les produits commercialisés par la Société ;

Retard de Livraison: désigne le dépassement du Délai de Livraison indiqué au moment de la Commande, pour quelque raison que ce soit;

Site: désigne le site internet de la société SUD MENUISERIE accessible à l'adresse suivante: www.sudmenuiserie.com;

Société: désigne la société SUD MENUISERIE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège est situé 105, chemin de Saint-Menet aux Accates, 13011 Marseille, inscrite au RCS de Marseille sous le n° 415 160 704;

Validation de la Commande : a le sens donné à l'Article 5 ; la Validation de la Commande entraîne la formation du Contrat sous réserve de la disponibilité des Produits au moment de la Validation ;

Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente des Produits par la Société, directement auprès de la Société.

La Société commercialise uniquement des produits neufs. La Société ne propose pas de prestations d'installation et

n'encourt aucune responsabilité dans le cas d'un défaut d'installation affectant les Produits livrés au Client.

3. CHAMP D'APPLICATION

Les CGV sont applicables à toutes les Commandes passées par le Client auprès de la Société et à tous les Contrats conclus entre le Client et la Société.

La Validation de la Commande vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

4. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les CGV entrent en vigueur à la date de Validation de la Commande.

Elles s'appliquent rétroactivement à l'ensemble des échanges intervenus entre les Parties concernant la Commande et demeurent en vigueur pour la durée nécessaire à la fourniture des Produits, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations de chacune des Parties résultant du Contrat.

Il est recommandé de lire attentivement les CGV avant de procéder à toute Commande. Il est également de la responsabilité du Client de vérifier régulièrement les CGV pour rester informé de leurs éventuelles modifications.

5. COMMANDE DE PRODUITS

5.1. Description des Produits

La description des Produits faisant foi est celle qui est publiée sur la Fiche-produit au moment de la Commande, laquelle est communiquée au Client par la Société, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une publication sur le Site. La Fiche-produit mentionne notamment le Prix du Produit, la garantie qui est éventuellement attachée au Produit et précise si les Frais de Livraison sont inclus ou non dans le Prix du Produit. L'installation est expressément exclue du Prix du Produit, la Société ne proposant pas de service d'installation.

La Société s'engage à retirer du Site tout Produit qui ne serait plus disponible à la vente. La Société se réserve en outre le droit à tout moment d'ajouter de nouveaux Produits, de supprimer tout ou partie des Produits présentés à la vente, ou d'en modifier leur présentation, sans formalités particulières vis-à-vis des Clients.

5.2. Disponibilité des Produits

La Société ne garantit pas la disponibilité des Produits qu'elle propose notamment sur le Site.

La Commande est conditionnée à la disponibilité en stock du ou des Produits au moment de la Validation de la Commande. La responsabilité de la Société ne pourra pas être engagée si un Produit est devenu indisponible entre la date du Devis et la date de Validation de la Commande.

Le Client peut solliciter d'être averti par courriel par la Société si un Produit indisponible à la vente à un instant donné venait à être de nouveau proposé à la vente ultérieurement.

5.3. Commande des Produits

Les Produits sont destinés à l'usage professionnel du Client seulement, dans le cadre de son activité professionnelle, ce que le Client reconnaît expressément.

Pour passer une Commande de Produit, le Client contacte la Société soit directement soit par l'intermédiaire du Site.

Après cette première prise de contact, le Client devra choisir le Produit qu'il souhaite acheter. Les Produits étant ensuite fabriqués « sur-mesure », le Client devra procéder à la prise de mesures et communiquer les mesures prises à la Société. Le Client précisera le Mode de livraison choisi, l'adresse de facturation et de livraison ainsi que le mode de paiement choisi.

La Société établira des plans sur la base des mesures communiquées par le Client.

La Société communiquera le Devis au Client, auquel seront joints les plans établis par la Société. Le Devis sera accompagné des présentes CGV et précisera le Prix des Produits, le Mode de Livraison choisi, l'adresse de facturation et l'adresse de livraison, le montant des Frais de Livraison, les modes de paiement possibles et les délais de paiement, la garantie éventuelle. Le Devis est valable pendant la durée stipulée dans le Devis ou, à défaut, pendant une durée d'un (1) mois

Le Client vérifie attentivement le contenu du Devis et des plans avant de l'accepter. Le Client devra également s'assurer, préalablement à toute acceptation, qu'il dispose de l'intégralité des autorisations administratives requises au titre du projet dans le cadre duquel il achète les Produits (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.).

Le versement d'un acompte correspondant à 50 % du Prix TTC de la Commande est systématiquement exigé et son paiement conditionne la Validation de la Commande.

Sous réserve de la disponibilité des Produits concernés, la Commande sera considérée comme validée et le Contrat sera considéré comme ferme et définitif lorsque :

- le Client aura signé et retourné le Devis et les plans signés à la Société,
- le Client aura effectué le paiement de l'acompte.

A compter de la Validation de la Commande, la Commande ne pourra plus être ni annulée ni modifiée. Par ailleurs, dans la

mesure où les Produits sont fabriqués « sur-mesure », une fois le Contrat formé, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de la Commande même si le Contrat ne pouvait pas être exécuté (par exemple en cas de refus d'autorisation administrative), sauf si la non-exécution est imputable à la Société. Cela implique que le Client ne sera pas remboursé de l'acompte versé mais également qu'il sera redevable du solde.

La signature du Devis et des plans et, le cas échéant, le paiement de l'acompte, valent acceptation pleine et sans réserve du Devis et des plans annexés et des CGV.

La Société se réserve la faculté de refuser la Commande dans un délai quarante-huit (48) heures ouvrées au maximum (hors weekends, jours fériés et périodes de fermeture de la Société) à compter de la Validation de la Commande, notamment si certains Produits sont indisponibles, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Dans cette hypothèse, le Contrat ne sera pas formé et l'acompte éventuellement versé sera remboursé au Client dans les meilleurs délais.

6. LIVRAISON DES PRODUITS

6.1. Mode de Livraison

La Société peut proposer au Client, préalablement à l'établissement du Devis, différents Modes de Livraison. Celleci peut avoir lieu à la sortie de l'usine ou bien à une adresse de livraison indiquée par le client.

Le Client devra choisir le Mode de Livraison préalablement à l'établissement du Devis et à la Validation de la Commande.

6.2. Adresse de Livraison

La Livraison aura lieu, si ce Mode de livraison a été convenu, à l'adresse de Livraison indiquée par le Client et qui est mentionnée sur le Devis. Toute difficulté et/ou tout préjudice résultant d'une erreur dans l'adresse de Livraison ou de l'absence d'une information essentielle liée au lieu de Livraison ou conditions d'accès sera imputable au Client.

6.3. Montant des frais de Livraison

Le montant des frais de Livraison dépend du montant de la Commande, du type d'expédition et du lieu de livraison des Produits.

Le montant des Frais de Livraison est indiqué dans le Devis.

6.4. Paiement complet du prix à la livraison

Lors de la Livraison du Produit à l'adresse de Livraison, un procès-verbal de livraison tamponné (ou tout autre document équivalent) est délivré. Ce procès-verbal déclenche l'émission de la facture du solde à régler par le Client.

6.5. Délais de Livraison

La Société expédie en général les Commandes dans un délai de 7 (sept) semaines à compter de la Validation de le Commande.

Le Délai indiqué est cependant simplement indicatif, la Société étant elle-même soumise aux délais de livraison de ses propres fournisseurs.

La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de Retard de Livraison.

6.6. Réception des Commandes

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que les Produits lors de la Livraison.

Il appartient au Client d'émettre immédiatement les réserves et les réclamations qu'il estime nécessaires, voire de refuser le colis, lorsque le colis est manifestement endommagé à la Livraison.

Il est conseillé de prendre des clichés détaillés du colis et des Produits à réception, d'effectuer immédiatement une déclaration auprès du transporteur en charge de la livraison en exprimant les réserves dès la Livraison des Produits, et d'en informer le Service Clients dont les coordonnées sont mentionnées à l'article 14, dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception du colis.

Dans ce cas, le Client conservera l'emballage jusqu'à la résolution du dossier.

En cas de réserve formulée dans les conditions mentionnées aux paragraphes précédents, une enquête sera ouverte auprès du transporteur et une réponse sera transmise au Client dans un délai de quatorze (14) jours ouvrables.

En l'absence d'une telle réserve expresse, la Livraison sera considérée comme acceptée et aucune contestation sur l'emballage ne pourra valablement être faite par la suite.

6.7. Retard de Livraison

Il est convenu que la responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée en cas de Retard de Livraison et ce, indépendamment du motif du Retard. Aucune indemnisation ne pourra être sollicitée auprès de la Société sur ce fondement.

Les Délais de Livraison sont mentionnés uniquement à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une obligation de résultat pour la Société.

6.8. Transfert des risques et de la propriété

Les risques concernant les Produits sont transférés au Client au moment de la Livraison, matérialisée par l'établissement d'un procès-verbal de livraison ou d'enlèvement (ou tout autre document ayant la même finalité).

Pour rappel, la Livraison qui peut avoir lieu à la sortie de l'usine ou bien à l'adresse indiquée par le client.

La propriété des Produits n'est quant à elle transférée qu'au moment où l'intégralité du Prix de la Commande aura été payée (Prix du Produit et ensemble des autres frais liés à la vente du Produit).

7. INSTALLATION

La Société ne propose pas de prestations d'installation.

8. GARANTIE ET RESPONSABILITE

8.1. Garantie légale contre les vices cachés

Les Parties conviennent que la garantie légale contre les vices cachés est expressément exclue si le Client est un professionnel de même spécialité que la Société.

La Société n'est tenue donc de la garantie légale des vices cachés dans les conditions fixées aux articles 1641 à 1648 du code civil qu'à condition que le Client ne soit pas un professionnel de même spécialité que la Société.

8.2. Garantie commerciale

La vente de Produit est accompagnée d'une garantie commerciale accordée par la Société sur le Produit pour une durée d'un (1) an à compter de la Livraison.

Pendant la durée de la garantie de la Société, la Société interviendra dans les meilleurs délais à la demande du Client en vue de remédier à tout dysfonctionnement du Produit non imputable au Client et procèdera, au choix de la Société, soit à sa réparation, soit à son remplacement si la réparation est impossible ou trop coûteuse pour la Société.

La garantie de la Société ne couvre pas :

- Les prestations de réparation (selon les barèmes et tarifs en vigueur de la Société disponibles sur simple demande par courrier adressé à l'adresse de son siège social) et le coût de remplacement si la détérioration résulte (i) d'une faute du Client, d'une négligence ou d'un usage anormal ou non-conforme du Produit par le Client, (ii) d'une malveillance, (iii) d'un refus du Client d'effectuer ou de faire effectuer les réparations ou adaptations nécessaires, compte tenu de l'état du Produit ou rendues nécessaires en application de la réglementation,
- Le coût des fournitures de consommables s'il y a lieu,

 Toutes prestations qui ne relèveraient pas d'une réparation à savoir toutes demandes de modification, d'extension ou de modernisation du Produit.

La garantie commerciale est également exclue si, postérieurement à la vente au Client, le Client a fait réaliser des modifications sur le Produit par une personne tierce à la Société.

Toutes les prestations complémentaires, demandées par le Client à la Société, lui seront facturées sur Devis préalablement accepté et seront payables par le Client sur présentation de la facture qui lui aura été adressée par la Société.

Le Client s'engage à fournir à la Société toutes informations et/ou documentations, ainsi que toute l'assistance raisonnablement nécessaires pour lui permettre d'exécuter dans de bonnes conditions les prestations à réaliser dans le cadre de la garantie de la Société. Il s'engage notamment dans ce cadre, à laisser à la Société et à ses équipes, un libre accès aux sites, Produits et installations sur lesquels portent lesdites prestations.

8.3. Garantie décennale

La garantie décennale est expressément exclue dans la mesure où la Société ne vend que des Produits prêts à être posés et ne propose pas de service d'installation, l'installation étant toujours à la charge du Client.

8.4. Responsabilité

Le Client est seul responsable des mesures prises préalablement à la Validation du Devis et ayant servi de base à l'établissement des plans.

La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée si les Produits (ou leur dimension) ne conviennent pas au Client dès lors que les mesures indiquées sur les plans validés par le Client auront été respectés par la Société et que les Produits sont conformes au Devis. Dans cette hypothèse, le Client sera tenu du paiement de l'intégralité du Prix de la Commande et aucun dédommagement ne pourra lui être accordé.

En cas de mise en cause, pour quelque raison que ce soit, de la responsabilité de la Société, l'indemnisation du Client sera limitée au préjudice direct et personnel subi par le Client et ne pourra en aucun cas excéder 1.500 €.

9. PRIX ET PAIEMENT DES PRODUITS

9.1. Constitution du Prix

Le Prix des Produits et, le cas échéant, de la Livraison, est indiqué dans le Devis.

Les Prix s'expriment en euros (€) et s'entendent en prix publics toutes taxes comprises telles qu'elles peuvent être applicables à la date de la Validation de la Commande.

Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur à la date de la Validation de la Commande et dépend du type de Produit acheté. Les taxes spécifiques, en dehors de la TVA, applicables au gré des réglementations sont indiquées que sur le Devis.

9.2. Moyens de Paiement

Les moyens de paiement suivants sont acceptés par la Société

- 1. Carte bancaire
- 2. Virement

En cas de paiement par carte bancaire, le Client est à même de consulter les conditions générales de vente et d'utilisation de sa carte bancaire. La Société ne peut être tenue responsable des conditions ainsi posées par les établissements bancaires.

9.3. Paiement des Produits

Un acompte correspondant à 50% du montant total TTC de la Commande est payé concomitamment à la signature du Devis et déclenche la Validation de la Commande.

Le solde sera payable à réception de la facture de solde.

Si la Société n'est pas en mesure, pour quelque cause que ce soit, d'exécuter le Contrat, l'acompte sera restitué au Client dans les meilleurs délais.

10. CONFIDENTIALITE DES DONNEES

La Société s'engage à protéger, maintenir en sécurité et conserver confidentielles les données personnelles du Client.

La Politique de Confidentialité de la Société comprenant toutes les informations concernant le traitement et la gestion des données personnelles par la Société est accessible sur le Site.

Le Client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant la Société.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

11. FORCE MAJEURE

Les Parties conviennent que la responsabilité de chacune d'entre elles ne saurait être engagée pour tout manquement ou retard dans l'exécution de leurs obligations qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure selon la définition de l'article 1218 du code civil et son application par les tribunaux.

Dans de telles circonstances, la Partie touchée par un cas de force majeure en avisera dans les plus brefs délais, sans pouvoir excéder deux (2) jours ouvrés à compter dudit évènement, l'autre Partie par tout moyen et les obligations des Parties affectées par la survenance du cas de force majeure seront suspendues pendant la durée de l'événement concerné.

Si le cas de force majeure se prolonge au-delà d'un (1) mois, les Parties conviennent de se rencontrer afin de décider de poursuivre ou de résilier le Contrat.

Dans le cas où les Parties conviennent de résilier immédiatement le Contrat, aucune des Parties ne pourra prétendre à des dommages et intérêts.

12. IMPREVISION

Les Parties conviennent expressément d'écarter l'application de l'article 1195 du code civil.

13. NULLITE D'UNE CLAUSE DU CONTRAT

Si l'une quelconque des stipulations des CGV ou du Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les Parties.

14. SERVICE APRES VENTE

En dehors de la garantie commerciale ou légale, le Client a toujours la possibilité de s'adresser au Service Clients de la Société pour répondre à ses questions relatives à l'utilisation d'un Produit, ses modalités d'entretien ou la commande d'une pièce.

Le Service Clients peut être contacté aux horaires d'ouverture :

- Soit par téléphone au 06.19.45.12.80,
- Soit par e-mail à l'adresse : <u>contact@sudmenuiserie.com</u>

15. LOI APPLICABLE - LITIGES

Les CGV sont rédigées en langue française et sont au droit français.

En cas de litige entre la Société et le Client relatif à la validité, l'exécution, l'inexécution et/ou l'interprétation des présentes CGV / du Contrat, sa cessation ou ses suites, les Parties

s'obligent à tenter de régler amiablement leurs différends préalablement à toute action en justice. À cette fin, la Partie demanderesse devra notifier les éléments du litige à l'autre Partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. A défaut de solution amiable dans un délai maximum de deux (2) mois, chacune des Parties retrouvera la faculté d'agir en justice.

A DEFAUT DE REGLEMENT AMIABLE, TOUTE ACTION OU TOUT LITIGE QUI VIENDRAIT A NAITRE A PROPOS DES CGV OU DU CONTRAT, QUE CE SOIT DANS LE CADRE DE LA RESPONSABILITE CONTRACTUELLE OU DELICTUELLE DES OU L'INTERPRETATION, LA PARTIES, SIGNATURE, L'EXECUTION ET LES SUITES DES CGV / DU CONTRAT ET DE SES ANNEXES, ET/OU TOUT LITIGE DECOULANT DE LA RUPTURE DES RELATIONS CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES ET DE LEURS SUITES, SERA SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE. L'APPLICATION DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES CONTRATS DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES EST EXCLUE. CETTE CLAUSE S'APPLIQUERA NONOBSTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES **PROCEDURES** D'URGENCE ΟU LES **PROCEDURES** CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

Pour la Société	Pour le Client
Monsieur Magranville Paul	Madame / Monsieur
Date : 25/11/2024	Date :
Lieu : 105 Chemin de St Menet Aux Accates 13011 Marseille France	Lieu :
Signature :	Signature :